

PROJET D'ACCUEIL

CENTRE COMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE



Crèches



Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans une des crèches du Centre Communal de la Petite Enfance et de la Famille :

- Auboldair
- Bambino
- Bamby
- Douny
- Les Coccinelles
- Les P'Tits Garnements
- L'Ile aux Enfants

Toutes ces structures sont des initiatives de la Ville de Mouscron qui en est le pouvoir organisateur ; elles sont donc placées sous la responsabilité du Collège Communal.

Nos crèches accueillent des enfants de 0 à 3 ans afin de permettre à leurs parents d'exercer leurs responsabilités professionnelles, parentales ainsi que leurs engagements sociaux.

L'organisation du milieu d'accueil prend en considération la spécificité des familles et des enfants, notamment dans leurs différences économiques, culturelles, philosophiques et/ou religieuses.

La famille et l'équipe de la crèche se concertent pour envisager la possibilité de l'accueil d'un enfant handicapé et mettre en place les moyens qui répondent au mieux à ses besoins et à la situation de sa famille.

La crèche est agréée et subventionnée par l'ONE. Le décret du 27/02/2003 sur les milieux d'accueil fixe le cadre légal dans lequel s'organise la crèche. Il détermine notamment les règles relatives à la qualification et la formation du personnel, au nombre de personnes qui assurent l'encadrement ainsi que les modalités de calcul de la participation financière des parents.

A l'équipe de la crèche s'ajoutent des stagiaires puéricultrices encadrées au quotidien par les professionnelles.

Le Projet d'Accueil et le Règlement d'Ordre Intérieur présentent les conditions de l'accueil au quotidien. Il est donc important de prendre le temps de les lire, de poser toutes les questions que vous souhaitez, d'en discuter.

Durant trois ans environ, votre enfant aura la possibilité d'évoluer à son rythme, de faire librement ses propres apprentissages, d'aller à la rencontre des autres. Tout cela dans un environnement chaleureux. Pendant tout le temps de ce séjour, le dialogue avec vous, parents, nous paraît primordial.

A la crèche, nous souhaitons offrir à vos enfants un climat affectif sécurisant. Celui-ci passe par l'instauration de repères stables, tant au niveau de l'environnement qu'au niveau des relations privilégiées, individualisées, établies avec la puéricultrice de référence. Celle-ci s'occupe d'un groupe limité d'enfants du même âge, qu'elle accompagnera durant tout le temps du séjour à la crèche. Le contact entre enfants est riche et important. Nous y sommes attentifs et essayons de le favoriser.

Toutes ces conditions d'accueil ne sont possibles que dans un environnement de qualité :

- Les locaux sont aérés, chauffés et bien entretenus et l'espace de vie est suffisant, compte tenu du nombre d'enfants et de l'âge de ceux-ci.
- Un espace vert à proximité ou sur le lieu d'accueil permet aux enfants de profiter du grand air.
- Les menus sont équilibrés, variés, adaptés à l'âge de votre enfant. Le milieu d'accueil respecte aussi les régimes alimentaires particuliers des enfants, compte tenu des options philosophiques et culturelles des parents et des directives médicales.
- La crèche est ouverte sur la vie du quartier. Ancrée dans la ville, elle établit des liens avec les services et les ressources locales : ateliers lecture avec la bibliothèque, éveil musical par les Jeunesses Musicales, visites à la ferme d'animations, etc.

Enfin, les informations médicales que vous nous fournissez durant la période d'adaptation et le séjour, nous permettent de faire face à un éventuel problème de santé pouvant survenir durant la période d'accueil de votre enfant



« Je suis inquiète, je ne me suis jamais séparé(e) de mon enfant et aujourd'hui, je le confie à une crèche. »

« J'ai l'impression d'abandonner mon enfant. »

Pour répondre à vos questions, nous vous proposons une **période d'adaptation**.

Qu'est-ce que « la période d'adaptation » ?

Ce sont de petites rencontres organisées au sein de la crèche, entre votre enfant, vous et la puéricultrice.

L'objectif est de faire votre connaissance, de vous familiariser à ce nouvel environnement, d'échanger et de nous préparer, parents, enfant et équipe, à l'entrée à la crèche.

L'infirmière et l'assistante sociale seront présentes à certaines étapes. En vue du bien-être de chacun, cette période d'adaptation est obligatoire (les modalités de celle-ci peuvent être négociées en fonction des circonstances). Elle comprendra également une consultation médicale organisée par le médecin de la crèche.

Les échanges essentiels au premier accueil se poursuivront au quotidien dans les contacts journaliers. Prendre le temps de se quitter et de se retrouver permet de mieux vivre la journée.

Nous vous invitons à amener le doudou de votre enfant afin qu'il puisse garder un lien avec vous, sa famille.



Les repas et les changes sont des moments privilégiés entre l'enfant et la puéricultrice. Après ceux-ci, votre enfant peut profiter des activités libres en toute sérénité.

L'observation de votre enfant permettra à la puéricultrice d'accompagner celui-ci au mieux dans ses besoins et ses compétences.

Comment se déroulent les repas ?

Tout au long de son séjour, c'est à travers des relations de qualité que votre enfant fera l'expérience du sentiment de sécurité et de continuité.

Les repas sont des moments importants, organisés pour permettre un contact individualisé avec chaque enfant. Le tout petit prend son biberon dans les bras de la puéricultrice, installé confortablement et libre de ses mouvements. Quand votre enfant se sent capable de quitter les genoux de l'adulte pour manger, il passe à table face à la puéricultrice (âge minimum : 15 mois). Plus tard, quand il mange seul, il partage son repas avec un autre enfant, toujours accompagné par l'adulte.



Progressivement, les enfants se retrouvent autour de la table pour manger sous le regard attentif de la puéricultrice (ils ont aussi l'occasion de se servir dans les plats).

Et les changes ?

La puéricultrice qui nourrit votre enfant se charge aussi de son change afin d'assurer la continuité des soins.

Après, elle le met au lit ou sur le tapis pour jouer. Pendant le change, la puéricultrice explique à votre enfant tout ce qu'elle fait, elle respecte ses mouvements spontanés et demande sa participation.

Plus grands, les enfants vont librement sur le W.C. quand ils en ressentent le besoin. En matière d'acquisition de la propreté, nous respectons le rythme de chaque enfant.

Et le reste du temps ?

En dehors de ces moments privilégiés que sont les repas et les changes avec l'adulte, votre enfant a la possibilité de s'occuper librement, de jouer seul ou avec les autres, sous le regard attentif et encourageant de la puéricultrice.

Chez le tout-petit :

Il est installé sur le tapis, sur le dos. Des jouets légers sont disposés autour de lui pour qu'il puisse découvrir et expérimenter son environnement. Votre enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne maîtrise pas par lui-même ; ainsi, chaque mouvement est mieux maîtrisé et son développement moteur est plus harmonieux. L'enfant qui apprend seul, par lui-même, chemine tout aussi vite et ce qui est ainsi appris est mieux retenu.



Chez le plus grand :

Des coins d'activités sont aménagés. Ils se composent de divers jeux qui permettent le développement de votre enfant dans tous ses aspects (motricité, langage, manipulation...). Observer votre enfant dans ses jeux permet à la puéricultrice de réaménager l'espace pour répondre au mieux à ses intérêts et compétences.

(Article 7) Votre enfant est libre de choisir ce qu'il a envie de faire, l'adulte reste disponible et répond aux sollicitations des enfants. Il propose également des activités plus spécifiques telles la lecture, la musique, des diapos, etc...

Il se doit aussi de mettre des règles et des limites à certains moments : favoriser l'autonomie de votre enfant ne signifie pas « laisser tout faire ».

Lorsque des conflits surgissent entre les enfants, la puéricultrice, par sa présence rassurante, par la verbalisation, permet l'apprentissage de la négociation. Nous pensons que l'enfant est capable de se débrouiller, de négocier avec les autres, pour qu'il n'attende pas systématiquement l'intervention de l'adulte, qui ne réagira que s'il l'estime nécessaire.

En tant qu'adulte, nous insistons sur le respect de l'autre et du matériel mis à la disposition des enfants.

Ce petit texte résume la pédagogie de nos crèches.

Nous sommes tout prêts à répondre à vos questions et heureux de l'intérêt que vous portez à notre travail.

Les équipes d'accueil du
Centre Communal de la
Petite Enfance de Mouscron